

Un régime fiscal plus efficace

Le Canada doit envisager stratégiquement la politique fiscale de l'avenir. Nous devons examiner la compétitivité du pays sur ce plan, déterminer comment utiliser notre régime fiscal pour stimuler la croissance économique et la prospérité et mettre en œuvre les réformes requises de toute urgence.

Les critères suivants devraient orienter les changements apportés à notre régime fiscal :

- Neutralité fiscale. Les activités économiques devraient recevoir un traitement similaire pour encourager l'affectation optimale et l'utilisation profitable des ressources au sein de l'économie.
- Équité fiscale. Le régime fiscal devrait répartir la charge fiscale équitablement. L'équité comporte deux aspects : l'équité horizontale signifie que les particuliers dont les circonstances économiques sont similaires assument un fardeau fiscal semblable; l'équité verticale repose sur le principe de la capacité contributive, c'est-à-dire que le montant d'impôt payé doit augmenter parallèlement au revenu.
- Efficacité. Les taxes imposent des coûts d'efficacité à la société, car elles modifient le comportement des particuliers et des entreprises. Elles affectent l'incitation à travailler, à économiser et à investir. Un régime fiscal efficace minimise les distorsions et les désincitations invariablement créées par les taxes.
- Simplicité. Le régime fiscal devrait être simple, transparent, facile à comprendre et à respecter.

Les changements ad hoc aux lois fiscales, notamment l'ajout constant de dispositions spéciales et d'avantages fiscaux ciblés, introduisent une complexité inutile, ont des conséquences non intentionnelles et ouvrent la voie à l'évasion fiscale. Ils n'atteignent pas leur but.

L'allègement fiscal ciblé (y compris les nombreux crédits d'impôt qui font partie du régime fiscal du Canada) favorise une activité aux dépens d'une autre et permet au gouvernement de choisir gagnants et perdants, une tâche qui réussit rarement. « Les traitements fiscaux préférentiels peuvent être justifiés si certaines activités économiques doivent être encouragées (notamment la recherche) ou découragées (pollution), mais seulement si d'autres politiques, telles que règlements ou subventions, sont moins efficaces que la politique fiscale. Autrement, il faut adopter un régime fiscal fondé sur la neutralité entre les contribuables et diverses activités pour minimiser le coût économique de l'imposition. » (Source : Mintz, Jack. « The 2006 Tax Competitiveness Report: Proposals for Pro-Growth Tax Reform. » *C. D. Howe Institute Commentary* 239. Institut C.D. Howe. Septembre 2006).

L'assiette fiscale doit être aussi large que possible pour minimiser autant que possible le taux d'imposition à tous les points pour que tout le monde profite. Cette pratique entraîne moins de distorsions économiques, améliore l'équité et l'efficacité et diminue les frais d'administration et de conformité.

Toutes les taxes ne sont pas égales. Selon une étude du ministère des Finances, l'impôt des sociétés impose un coût d'efficacité marginal de 1,55 \$ pour chaque dollar additionnel de revenu produit, comparativement à 0,56 \$ pour chaque dollar additionnel de revenu généré par l'impôt des particuliers, 0,27 \$ par dollar produit par les charges sociales et 0,17 \$ par dollar généré par une taxe à la consommation. En langage clair, il coûte plus cher à l'économie de générer un dollar à partir de l'impôt des sociétés et des particuliers qu'à partir d'une taxe à la consommation et c'est pourquoi 23 des trente pays de l'OCDE comptent moins que le Canada sur les impôts coûteux sur le revenu et les sociétés (y compris les États-Unis) et davantage sur les taxes moins coûteuses comme la TPS et les charges sociales. Les États-Unis, par exemple, comptent moins sur les taxes à la consommation que le Canada et davantage sur les charges sociales que le Canada. Aussi longtemps que nous aurons des taxes, nous devons nous assurer que leur composition et leur structure sont efficaces.

On devrait ramener l'impôt des sociétés à un niveau acceptable à l'échelle internationale pour inciter les entreprises à s'installer au Canada et élargir l'assiette fiscale pour accroître l'efficacité et l'équité. On devrait également ramener l'impôt des particuliers à un niveau acceptable à l'échelle internationale et élargir l'assiette pour accroître la participation de la main-d'œuvre, particulièrement à la lumière de l'évolution démographique. La diminution de l'impôt des particuliers réduirait également les taxes sur l'intérêt, les dividendes et les gains en capital et stimulerait l'investissement, la productivité et la croissance économique.

Le gouvernement devrait compter davantage sur les taxes à la consommation, notamment la TPS, qui sont plus aptes à encourager l'épargne et la création de capitaux et, partant, stimulent la productivité et la croissance économique. Les taxes à la consommation sont moins propices à l'évasion fiscale et se fondent sur une assiette fiscale plus large; elles sont donc plus équitables et efficaces économiquement que l'impôt sur le revenu.

Il y a aussi des frais d'administration liés à la gestion et au maintien du régime fiscal (les contribuables assument ces frais par le biais de taxes plus élevées) et des frais associés à la conformité aux lois et aux règlements. L'Institut Fraser estime que les frais d'administration atteignent entre 2,7 et 5,8 milliards de dollars annuellement. On estime que les frais de conformité atteignent entre 2,9 et 5,5 milliards de dollars pour l'impôt des particuliers et entre 13,0 et 19,3 milliards de dollars pour l'impôt des sociétés.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Veille à ce que le régime fiscal du Canada soit aussi neutre, simple, efficace et équitable que possible pour stimuler la création d'emplois, la productivité, la croissance économique à long terme et une hausse du niveau de vie.
2. Évite les changements ad hoc aux lois fiscales, notamment l'ajout constant de dispositions spéciales et d'avantages fiscaux ciblés.
3. Compte moins sur les sources fiscales nuisibles et coûteuses, à savoir l'impôt sur le revenu et les bénéfiques et élargisse l'assiette fiscale. Compte davantage sur les taxes à la consommation comme la TPS.
4. Continue de chercher des façons de réduire les frais d'administration et de conformité pour tous les contribuables.